

CCAS : REPAS DES AÎNÉS

Toutes les personnes fêtant leurs 70 printemps (et plus) au cours de l'année 2020 sont invitées à se faire connaître auprès du CCAS en téléphonant au 02 40 56 04 91 ou en remplissant le coupon ci-dessous. Vous pourrez ainsi participer au repas des aînés qui aura lieu en fin d'année (date bientôt communiquée) ou si vous préférez, recevoir un colis en fin d'année. Vous pouvez d'ores et déjà nous faire connaître votre choix à l'aide du coupon ci-dessous.



Coupon-réponse

M. _____ Mme. _____

Date de naissance : M. _____ Mme. _____

Adresse _____

Tél _____

- Je choisis le repas avec ou sans transport OU Je choisis le colis porté à domicile en fin d'année
ET Je suis un conjoint de moins de 70 ans et souhaite participer au repas moyennant une participation de 10 € payable par chèque uniquement au plus tard le jour du repas.

ATTENTION ! L'attribution des colis en fin d'année n'étant plus automatique, vous devez impérativement remplir le coupon et le remettre en Mairie dès que possible.